

# Garantie Limitée De 10 Ans

Enregistrement en ligne, visitez: <https://warranty.ergomotion.com/warranty>

**Veillez préparer une copie numérisée de votre preuve d'achat (facture ou reçu) pour votre enregistrement en ligne.**

## Garantie de 2 ans

Votre sommier réglable est garanti par le fabricant contre tout défaut du système électronique pour une durée de deux ans à compter de la date de livraison à l'acheteur initial. Durant cette période, le fabricant assurera, à sa seule discrétion, une intervention unique d'un technicien (sous réserve de son autorisation) et remplacera toute pièce défectueuse\*. Toutes les pièces de rechange seront prises en charge à 100 % pendant la période de garantie de deux ans ; toutefois, les frais d'expédition de ces pièces ne seront couverts que durant les 90 premiers jours suivant la date d'achat.

## Garantie de 5 ans sur les pièces

Entre la troisième et la cinquième année suivant la date de livraison initiale, le fabricant remplacera, pour l'acheteur initial, toute pièce de la base réglable qu'il aura jugée défectueuse. La responsabilité du fabricant se limite exclusivement au remplacement de la ou des pièces électriques ou mécaniques\* défectueuses ; l'acheteur assume tous les frais d'entretien, d'installation et de transport liés à ces pièces.

## Garantie limitée de 10 ans (années 6 à 10)

Nonobstant ce qui précède, le fabricant offre une garantie limitée de 10 ans sur les pièces mécaniques de base jugées défectueuses, telles que définies aux présentes. Plus précisément, le fabricant garantit que tout défaut affectant les composants électroniques sera couvert pendant une période complète de 10 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente garantie.

Cette garantie limitée de 10 ans exclut le revêtement, le carénage, la plateforme, les pieds ainsi que tout dommage résultant d'une mauvaise utilisation ou d'un usage abusif.

Pour toute réclamation effectuée après la cinquième année suivant la date de livraison initiale, l'acheteur devra s'acquitter d'une quote-part du coût de remplacement de la pièce défectueuse ou de la base réglable dans son ensemble, si celle-ci est jugée irréparable à la seule discrétion du fabricant.

La responsabilité du fabricant au titre de cette garantie se limite exclusivement au remplacement de la ou des pièces défectueuses, l'acheteur étant responsable de tous les frais d'expédition, de main-d'œuvre et de service applicables.

## Garantie des présentoirs de vente au détail

Votre sommier réglable (modèle d'exposition) est garanti contre les défauts de pièces pour une durée d'un an à compter de la date d'achat par l'acheteur initial. Au cours de la première année, le fabricant remplacera gratuitement, pour l'acheteur initial, toute pièce défectueuse.

## Garantie d'achat d'un modèle d'exposition

Couverture « limitée » d'un an s'appliquant uniquement aux composants électroniques défectueux. La responsabilité du fabricant se limite au remplacement des composants électroniques défectueux ; l'acheteur assume tous les frais d'entretien, d'installation et de transport liés à ces composants. Les pièces perdues et/ou manquantes ne sont pas couvertes.

## Conditions générales supplémentaires

La présente garantie ne couvre pas le remboursement ou le remplacement liés aux désagréments, au démontage, à l'installation de pièces, à l'assemblage du lit, à la privation de jouissance, à l'usure normale, aux frais d'expédition ou à tout autre coût ou dépense non expressément couvert par cette garantie. Par ailleurs, la présente garantie sera nulle dans les cas suivants :

- A. Un dommage résultant d'un usage inapproprié ou abusif par l'acheteur ou par une tierce personne.
- B. Un dommage causé par une réparation ou un remplacement de pièce par une personne non-autorisée.
- C. Un dommage causé par une mauvaise manutention de la base ajustable (y compris durant le transport), par un usage abusif, par une alimentation électrique inappropriée, ou par non-respect du manuel d'utilisation et de sa garantie.
- D. Un dommage à un matelas, à un recouvrement de sommier, à des tissus, à des câbles électriques ou autres, ou à des accessoires fournis par un autre vendeur ou une tierce personne. Consultez votre vendeur sur la garantie de ces items.

## Garantie Limitée De 10 Ans

- E. Un dommage causé par la modification de la base ajustable sans consentement écrit du manufacturier au préalable.
- F. Des coûts causés par un appel de service dans le but de renseigner le consommateur sur l'utilisation de la base ajustable, ou d'identifier une alimentation électrique appropriée.
- G. Un dommage causé par le non-respect des limites de poids.
- H. Un dommage causé par l'utilisation dans un environnement ou un emplacement commercial non prévu par le manufacturier.
- I. Cette garantie requiert qu'un avis soit donné à Ergomotion de toute réclamation pour réparation ou remplacement de pièce.
- J. Un dommage à l'enveloppe de mousse cause par un usage inapproprié ou abusif.

\*Les pièces incluent :

- a. Le mécanisme tête/pied
  - b. Les moteurs de massage
  - c. La boîte de contrôle
  - d. La manette de contrôle à distance
  - e. Câbles d'alimentation électrique, bloc d'alimentation électrique
  - f. Supports d'installation
  - g. Barres de soutien
- K. Dommages, défaillance structurelle ou dysfonctionnement résultant de la fixation ou de l'utilisation d'accessoires tiers non homologués (y compris, sans s'y limiter, les supports de tête de lit, les rallonges de pieds ou les barrières latérales non homologués). La couverture de la garantie standard demeure valable pour les défauts de matériaux ou de fabrication sans lien avec ces éléments, à condition que le problème n'ait pas été causé ou aggravé par l'accessoire tiers.

AUTRE QU'EXPRESSÉMENT ÉNONCÉ PAR LA PRÉSENTE, ET DANS LES LIMITES PRESCRITES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, CETTE GARANTIE EXCLUE ET REMPLACE TOUTES AUTRES GARANTIES, REPRÉSENTATIONS, CONDITIONS OU PROMESSES, QU'ELLES SOIENT ORALES OU ÉCRITES, EXPRESSES OU TACITES, DÉCOULANT DE L'APPLICATION D'UNE LOI, D'UN STATUT, D'UN ACCORD OU DE PRATIQUES COMMERCIALES, INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS À DES GARANTIES IMPLICITES ET CONDITIONS MARCHANDES, DE QUALITÉ, DURABILITÉ ET /OU DE VALEUR ADAPTATIVE À UN USAGE PARTICULIER. DANS LES LIMITES PRESCRITES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE (SI APPLICABLE), EST LIMITÉE À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE. DANS LES LIMITES PERMISES PAR LES LOIS EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS LE MANUFACTURIER NE SERA TENU RESPONSABLE D'AUCUN DOMMAGE SPÉCIAL, FORTUIT, PUNITIF, EXEMPLAIRE, INDIRECT, DOMMAGES-INTÉRÊT OU AUTRE, QU'ILS SOIENT PRÉVISIBLES OU NON.

Note: l'exclusion immédiatement ci-dessus ne s'applique pas aux consommateurs résidant au Québec.

Dans les limites prescrites par les lois en vigueur, cette garantie ne peut pas être transférée et sera résiliée automatiquement si l'acheteur initial vend la base ajustable ou s'en départit de quelque manière que ce soit.

Cette garantie donne à l'acheteur initial certains droits spécifiques. D'autres droits peuvent exister selon la juridiction. De plus, certaines juridictions ne permettent pas (i) l'exclusion de certaines garanties, (ii) de restrictions à la durée de certaines garanties, et /ou (iii) l'exclusion ou la restriction de certains types de coûts et/ou dommages, et donc les restrictions énoncées ci-dessus peuvent ne pas être applicables.

Cette garantie est valable seulement au Canada, aux États-Unis et à Porto Rico.

### Limite de poids:

Ce produit n'est pas apte à supporter des poids excédant 750 livres (340 kg), incluant le matelas et la literie. La base peut supporter ce poids à condition qu'il soit également distribué. La base n'est pas conçue pour supporter ou lever un tel poids seulement sur la section tête ou sur la section pieds. Le dépassement de cette limite de poids pourrait endommager le lit et/ou causer des blessures, et annulera la garantie.